

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/EPR-de-Flamanville-la-ligne-a-tres>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **EPR de Flamanville : la ligne à très haute tension mise en service**

2 mai 2013

EPR de Flamanville : la ligne à très haute tension mise en service

EPR de Flamanville : la ligne à très haute tension mise en service

Réaction du facteur du Réseau sur la liste [rezo-actu] à l'article ci-dessous :

Dominique Maillard, le président de RTE :

"(Même) si aucun risque sanitaire n'est avéré, nous avons néanmoins pris en compte les préoccupations sur les champs magnétiques. Nous avons pris des engagements pour le suivi médical des riverains qui le souhaitent". Voilà de quoi assurer quelques décennies de travaux inutiles qui permettront de laisser le courant électrique ioniser de son champ les riverains, les composants de l'air qu'ils respireront...

Mais tout va bien puisque RTE, via son patron, éminent spécialiste en santé publique, écrit qu'il n'y a "aucun risque sanitaire avéré".

C'est par cette ligne que va transiter l'électricité produite par le réacteur nucléaire EPR en construction. Longue de 163 kilomètres, portée par de 414 pylônes, elle traverse 64 communes et a coûté au total 343 millions d'euros. Sa construction a été retardée par des dizaines de recours de riverains.

Elle était en travaux depuis janvier 2012 de Saint-Sébastien-de-Raids dans la Manche à Beaulieu-sur-Oudon en Mayenne. Avec ses 4.000 kilomètres de câbles, c'est la plus longue ligne électrique construite en France depuis plus de 20 ans.

Les riverains qui se sont opposés à cette ligne à très haute tension dénonçaient des risques sanitaires et vétérinaires. RTE, la filiale d'EDF qui gère le réseau national à haute tension a gagné tous les procès, à l'exception d'un litige avec un agriculteur dans la Manche qui sera jugé en appel à Caen en juin.

"Il y a eu 95% d'accords amiables spontanés, même si certains ont nécessité de longs échanges"

explique Dominique Maillard, le président de RTE dans un entretien à Ouest-France. "(Même) si aucun risque sanitaire n'est avéré, nous avons néanmoins pris en compte les préoccupations sur les champs magnétiques. Nous avons pris des engagements pour le suivi médical des riverains qui le souhaitent".

La mise en route de l'EPR de Flamanville ne devrait pas avoir lieu avant 2016. En attendant, cette ligne va renforcer la sécurité d'approvisionnement électrique de la Bretagne.